

## **Commission de gestion de la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC)**

### **Commission consultative de la Caisse cantonale de compensation pour allocations familiales (Caisse Alfa)**

## **Rapport d'activité 2023**

### **Introduction**

La commission de gestion est chargée de veiller au bon fonctionnement de la CCNC. L'article 9 du règlement définissant son organisation et ses attributions exige l'établissement d'un rapport d'activité, faisant partie intégrante du rapport annuel que dresse la CCNC en application de l'article 72, alinéa 4, de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants. Le présent document répond ainsi aux exigences réglementaires.

### **Composition**

La commission de gestion traite des affaires de la CCNC et de la caisse Alfa. Elle est présidée par Mme Florence Nater, conseillère d'Etat, cheffe du Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS). En outre, pour la nouvelle période administrative du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2025, le Conseil d'Etat a désigné les membres par arrêté du 27 avril 2022. Suite à la démission de deux membres courant 2023, la composition de la commission a été quelque peu modifiée le 4 septembre 2023 et est la suivante :

Nater Florence, cheffe du Département de l'emploi et de la cohésion sociale, présidente ;  
Aeschlimann Sylvène, cheffe du service des finances de la ville de La Chaux-de-Fonds ;  
Bonzanini Claudia, adjointe au chef du service des ressources humaines de l'État ;  
Bozzi Claude, responsable de service des ressources humaines de VITEOS ;  
Cattilaz Sébastien, directeur financier de NOMAD ;  
Cuche François, conseiller communal, à Val-de-Ruz ;  
Hunkeler Baptiste, secrétaire général du Dicastère de la culture, de l'intégration et de la cohésion sociale de la commune de Neuchâtel ;  
Julmy Fabienne, cheffe du service des ressources humaines de la commune de Val-de-Travers ;  
Kolonovics Alain, directeur, CPCN, La Chaux-de-Fonds ;  
Lavanchy Olivier, viticulteur-encaveur, à Neuchâtel ;  
Von Allmen Anthony, conseiller communal au Locle.

## Activités de la commission

Durant l'exercice 2023, la commission de gestion a siégé le 4 décembre 2023 à Auvernier.

Cette séance plénière marquait la première participation du nouveau directeur de la CCNC, M. Mathieu Erb, entré dans sa fonction en janvier 2023. Il a saisi l'occasion ainsi de présenter aux commissaires les activités entreprises, les travaux menés et initiés durant cette période. Il a également exposé les défis futurs qui attendent la caisse dans les domaines informatique, législatif et organisationnel. Sa vision des enjeux à court, moyen et long termes fonde la mise en œuvre de plusieurs projets et de mesures pour les relever de manière efficiente. Des objectifs macros et globaux quant aux prestations, l'évolution de l'environnement, l'organisation, les outils et l'identité de la CCNC ont été définis.

En lien avec les modifications législatives de la « *Modernisation de la surveillance du premier pilier* », dont l'entrée en vigueur est prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la CCNC sera tenue de mettre en place des instruments modernes de gestion et de contrôle (gestion des risques, gestion de la qualité (SMQ) et système de contrôle interne (SCI)). Dans ce cadre, la commission de gestion sera appelée à valider les travaux y relatifs. M. Erb a exposé ainsi le processus lié à la stratégie CCNC-2030. La commission a validé à l'unanimité le plan de base de la démarche stratégique ainsi que son calendrier.

Le directeur a également relayé les nouvelles prescriptions de la loi relatives aux principes de bonne gouvernance et aux rôles attribués aux commissions de gestion des organes d'exécution du premier pilier.

Les commissaires ont pris connaissance des budgets de la CCNC et de la Caisse Alfa. Ils ont pris acte des bons résultats des rapports de révisions de clôture de l'organe de contrôle la Fiduciaire Muller Christe & Associés et des bons résultats financiers 2022. Les conclusions des rapports relatifs à la révision principale 2023 de l'organe de révision n'ont pas appelé de remarque particulière.

Neuchâtel, le 31 décembre 2023

Florence Nater



Conseillère d'État